

Hippodrome de Martinique Maurice Bruère-Dawson



Dimanche 12 janvier 2025



Commissaires des Courses Galop et Trot Attelé: Ronald IVALDI, Patricia LORTO, Nina SAINT CYR, Luc LEDOUX - Directeur de Réunion: Samuel DIGONAL

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{ère} Course – Départ : 13 h. 00

PRIX DE LA MONTAGNE PELEE

Challenge des Antilles 5.000. - Attelé. - 2.600 mètres.

2.250, 1.250, 700, 400, 250, 100, 50.- alloués par la S.E.T.F.

Jockeys

Raymond SAINTE-ROSE



- Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné entre 4.500 et 13.500 aux Antilles depuis 12 mois, de 50 m. aux chevaux ayant gagné plus de 13.500 aux Antilles depuis 12 mois.

Gains

 Avance de 25 m. aux chevaux âgés de 11 ans et plus. Propriétaires

Raymond SAINTE-ROSE Jean-Pierre LOURY Mme Ch. LEBRETON Jean-Pierre LOURY R. IRDOR.

1 EMILE DE JAL 46 990 2 FLOU ARTISTICIIF 3 GET D'ERONVILLE 4 DALSHIM DU NOYER 5 FORZAMOKO

Chevaux

48 590 P. LENNE.. H. al.br. 10 63 865 J.F. GATE H. bai fonce 140 630 A FAIVRE 2.625 12 107 240 R. IRDOR 2.650 10 H. al.

2.600 H. al. 11

... 10e - Mutuel : G P

Coktail Jet et Santa Rosa France ♦ J.L. BIGEON ★ Timoko et Tinka ♦ P. VAN KLAVEREN ★

- PJ : G .

Origines ♦ Eleveurs

One du Rib et Ottero la Belle ♦ L. LECUYER ★

(24) 7. 6. 6. 7. 4. 3. 1 SAINTE-ROSE. 2 LOURY. (24) D. 1. 4. 4. 5. 6. (24) D. O. 8. D. 7. 3. 3 Mme Ch. LEBRETON. 4 LOURY (24) 1. 3. 1. 1. 1. 4 5 R. IRDOR (24) 2. 2. 2. 3. 3. 1

Performances

Entraîneurs

2^e Course

6 Engts - 1 N.D.P

Opérations: 12h30 - Départ: 13h35

PRIX DE L'HIPPODROME DE MARTINIQUE

6400 € - (3200, 1280, 960, 640, 320)

11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en Caraibes, n'ayant pas gagné deux courses. Poids: 57 kg. Tout gagnant portera 1,5 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours nº P3: Plat, Dist. 1400 m env.



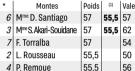




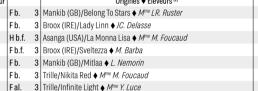


5 G. Bon

1 L Moisar



55.5





7 Engts - 1 Eng. Suppl.

Arrivée: 1er ..

3^e Course Opérations: 13 h 40 - Départ: 14 h 10

PRIX GEORGES LANGERON

.... – Mutuel : G .

6400 € - (3200, 1280, 960, 640, 320)

11200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans. Poids: 55 kg. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg.: 1 kg. par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places.

Les chevaux nés et élevés en Caraibes recevront 2 kg.

La récepetion en l'honneur de Monsieur LANGERON sera offerte par la Société PRESSE&CO

Le Président de la Société des Martinque remettra un souvenir au propriétaire du cheval gagnant.

Parcours nº P3: Plat, Dist, 1400 m env.

Simple | Simple | Couplé | Trio



Gagnant Place Ural	<u>Ordre</u>
Propriétaires	1 2 3 4 6 5
1 M. F. Nannette	
2 R. Irdor/R. Sainte Rose	
3 M ^{me} Y. Luce	
4 M. C. Verbeke	6
5 M. JC. Cazako	
6 M A Jacoby-Koaly	

5	
	1 KISS ME CH
	2 SOMETHING
	3 DIVA BELLA
	4 LES MARQU
	5 BEYOND TH
	6 KLASH KAR



5 M^{me} L. Dupelin Lalung | 58 3 M^{me} D. Santiago 57,5 56 6 J. Moisan 56,5 56,5 1 G. Bon 2 P. Remoue 53.5

56,5 59 H b.f. 3 Gutaifan (IRE)/L'Aventura ♦ N. Laye 66 Fal. 3 Goken/Business Lawyer (IRE) ♦ Gemini Stud 57.5 Fb. 3 Shalaa (IRE)/Erhaiyah ♦ Al Shaqab Racing 3 Gutaifan (IRE)/La Fanette ♦ Mme S. Brel 58,5 Fb.f. Fh. 3 Birchwood (IRE)/Biting (GB) ♦ M. Bridoux 3 Toronado (IRE)/Culture Clash ♦ Haras d'Ederi



4^e Course

6 Engts

Opérations: 14h15 - Départ: 14h45

Simple Couplé

PRIX DES BÉNÉVOLES

... – Mutuel : G .

6400 € - (3200, 1280, 960, 640, 320)

9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant une valeur égale ou inférieure à 50 k. Poids: 56 kg. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg.: 1 kg. par 2.500 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Parcours nº P3: Plat, Dist. 1400 m env.





1 DEVNA Þ 2 HYNNDAH ϕ \triangleright 3 RICHAUNERADOXE Þ 4 WALLIS ET FUTUNA⊗Þ 5 BAGOKEN Þ 6 GOLDEN GREY⊗ 7 ARTISTIC GLORY 5

6 J. Moisan 59,5 4 Mme D. Santiago 59 7 L. Rousseau 59 -2 M^{me} L. Dupelin Lalung 56,5 56,5 1 F. Torralba 3 G. Bon

Valeur 46,5 Fb.m. 7 Amadeus Wolf (GB)/Dykam ♦ Suc. M. Jarlan **57,5** 48,5 Hb. 46,5 Mb. 7 Broox (IRE)/Karenina ♦ G. Zie 50 42 Fb. 6 Goken/Bakoura ♦ P. Lamy 5 Broox (IRE)/Va ♦ M. Barba 49 Hb.

46,5 Fal.

8 Asanga (USA)/Dahlia Deux ♦ R. Sainte-Rose 2 F. Borderieux 3 Y. Penelope 7 Territories (IRE)/Life Of Risks • Mme I. Corbani 5 A. Jacoby-Koaly 6 Mme A. Thibaut 7 Olympic Glory (IRE)/Artistic Light (GB) ♦ Suc. M. Jarlan 7 JC. Cazako

1 M^{me} L. Dupelin Lalung **21j** (24) 4 2 4 4 **35j** (24) 3 3 3 1 **35j** (24) 5185 4 M^{me} L. Dupelin Lalung **35j** (24) J 8 4 5 21j (24) 8987 21j (24) 78 (23) 6 **21j** (24) 5 7 6 6

Performances

7 Engts

7 M. JC. Cazako

.. 10e – Mutuel : G ... Arrivée: 1er8e.... 9e

5 P. Remoue

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant: 🛇 des œillères. 40 des œillères Australiennes. Δ un bonnet. 🖢 un attache-langue - * Chevaux nés dans le second semestre (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (s) Société d'Entraînement - K €: Prix de réclamation en milliers d'euros - V Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -(AA) Cheval Anglo-Arabe – (AR) Cheval Arabe – (AR) Cheval Arabe – (AR) Cheval Arabe – (AR) Cheval Anglo de Complément – (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang – (AK) Cheval Anglo de Croisement – (3) Modification du poids porté par le cheval – (7) Cheval autorisé à courir déferré des postérieurs – > Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres; g, 7 livres; h, 8 livres; e, 5 livre

(-) et N° de corde: "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - 1 Engagement supplémentaire 1 - 2 Engagement supplémentaire 2 -Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur *: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "~": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course. ° La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

Opérations: 14h50 - Départ: 15h20

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES DE LA MARTINIQUE

7200 € - (3600,1440,1080,720,360)

10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Poids: 55 kg.

Surcharges accumulées et limitées à 7 kg: 1 kg par 5.000 pour les sommes reçues en victoires et en places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Parcours nº P4: Plat, Dist. 1600 m env.





Propriétaires		Chevaux	*	Montes	Poids	(1) Vale	ur	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 M. RA. Nicolson	1 2 3 4 6 5	1 BLANCO CHOP∳Þ	-1	M ^{me} D. Santiago	62	60,5 70	Hal.	4 Panis (USA)/L'Aventura ♦ A. Chopard	1 S. Jousselin	21j (24) 3 3 2 1
2 R. Sainte Rose/A. Drame		2 SAINT ROMAIN⊗Þ	6	P. Remoue	58	64	Hb.	8 Rajsaman/Sandouville (GB) ♦ G. Augustin-Normand	2 R. Sainte-Rose	21j (24) 4 6 4 1
3 M. R. Chaumier		3 ALESSANDRO∳	7	F. Torralba	57	66	M b.	7 Australia (GB)/Absolutly Me ♦ M ^{me} W. Spanner	3 M ^{me} A. Thibaut	77j (24) 6144
4 M. P. Penelope	6 0 7	4 COOBIRD	2	L. Rousseau	57	69	Mb.	7 Camelot (GB)/Moonlight Swing ♦ Galileo Racing Inc	4 P. Penelope	21j (24) 2 2 9 1
5 M. W. Vaitilingom		5 RONNIE ROCKET ∳ Þ	4	M [™] L. Dupelin Lalung	57	55,5 63	Hb.	5 Birchwood (IRE)/Lingreville ♦ LC. Crane	5 W. Vaitilingom	21j (24) 5 8 4 1
6 M. R. Chaumier		6 SALSATIM	3	G. Bon	55	663	Hb.	6 Kingsalsa (USA)/Miss Stream ♦ D. Timmers	6 M ^{me} A. Thibaut	322j (24) 6 6 3 (23)
7 M ^{me} A. Thibaut		7 OFTENWORK	5	M ^{me} S.Akari-Souidane	55	53,5 66,	5 H b.	8 Maxios (GB)/En Vitesse (GB) ♦ F. Bianco	7 M ^{me} A. Thibaut	21j (24) 1 (23) 6 2

9 Engts - 1 Forf. - 1 Annul. de part.

..... – Mutuel : G

6^e Course

Opérations: 15 h 25 - Départ: 15 h 55

PRIX PRESSE&CO (PRIX DE L'ÉPIPHANIE)

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6800 € - (3400, 1360, 1020, 680, 340) **9860** € (4930, 1972, 1479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k. Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours nº P4: Plat. Dist. 1 600 m env.

Référence: +0.



Propriétaires		Chevaux	*	Montes	Poids	(1)	Valeur		Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 M. JC. Soukai	1 🙆 2 🕒 3 🔾 4 🜑 5 😢	1 KIWI CHOPE	8	J. Moisan	62		62	Fb.	6 Kheleyf (USA)/Kadance Blue ♦ A. Chopard	1 JC. Soukai	35j (24) 2313
2 R. Irdor/R. Sainte Rose		2 MISS BELIEVE ♦ Þ	6	M ^{me} D. Santiago	61,5	60	61,5	Fb.	8 Make Believe (GB)/Miss Bex (IRE) ♦ Ecurie Haras du Cadran	2 R. Sainte-Rose	21j (24) 2 3 7 3
3 M. W. Vaitilingom		3 CHASSEUR DE PRIME	5	M ^{me} S.Akari-Souidane	61	59,5	61	Hb.	4 Broox (IRE)/Dionaea ♦ L. Nemorin	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	35j (24) 5 2 4 3
4 M. M. Barba	6 8 7 8 8	4 LEHMAN (GB)⊗	1	P. Remoue	61		61	Mb.	6 Galileo (IRE)/Goldikova (IRE) ♦ Wertheimer & Frere	4 M. Barba	21j (24) 3132
5 M. D. Francisque		5 ZVIKOV	7	M ^{me} L. Dupelin Lalung	60	58,5	60	Hb.	5 Le Havre (IRE)/Balashkova ♦ A. Jathiere	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	21j (24) 6 5 6 5
6 M. D. Gombaud-Saintonge		6 CARIFTA Þ	2	F. Torralba	55,5		55,5	Fb.	4 Broox (IRE)/Hanouka ♦ O. Nemorin	6 S. Jousselin	21j (24) 4783
7 N. Noirtin/T. Hayot/S. Jousselin		7 ALITA∆	-4	L. Rousseau	55,5		55,5	Fb.	5 Eclair Du Fada/Al Nabaa ♦ O. Nemorin	7 S. Jousselin	21j (24) 3 9 2 1
8 M. D. Gombaud-Saintonge		8 PICOLA	3	G. Bon	55,5		55,5	F gr.	4 Birchwood (IRE)/Dream D'Ange ♦ M. Bridoux	8 S. Jousselin	21i (24) 2 2 4 6

14 Engts - 4 Forf. - 2 N.D.P

7º Course

Opérations: 16h00 - Départ: 16h30

PRIX DU NOUVEL AN

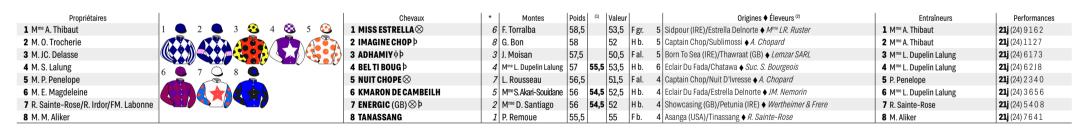
(Classe 4)

6400 € - (3200,1280,960,640,320)

9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus ayant une valeur inférieure ou égale à 55 k. Poids: 55 kg. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus: 1 kg. par 3.500. Parcours nº P5: Plat, Dist. 1900 m env.





10 Engts - 1 Forf. - 1 N.D.P.

... – Mutuel : G ...

Prochaine réunion à l'hippodrome de Martinique (Plat /Trot) : Dimanche 26 janvier 2025











Renseignement au 0596 51 76 49

Tout savoir sur l'Hippodrome de martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...) : www.hippodromedecarrere.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (0974751313 – APPEL NON SURTAXÉ)







Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain : www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
- 2º Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
- 3º Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.
- 4° Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide. 5° Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.